

Article 4

Par délibération du 19.06.2017, la première modification simplifiée du PLU a été approuvée par le conseil municipal, après consultation du public et des organismes associés, dans le but de :

- modifier la situation de l'emplacement réservé n°1, et de
- faciliter l'implantation des piscines.

Le PLU est consultable au secrétariat de la mairie de Lasserre et à la Direction Départementale des Territoires.

Article 5

Quelle joie de découvrir sur les murs extérieurs de l'enceinte de l'école maternelle les silhouettes entremêlées de tous les enfants des classes maternelles 2016/2017 de Lasserre (115 environ, 4 classes) comme jouant, dansant, sautant, le tout regroupé sur 20m2 divisés en 5 grandes fresques !

Sur l'initiative de la directrice et des enseignantes, et avec le précieux support des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), les enfants ont pu mutuellement se dessiner et peindre, sous les instructions de l'artiste peintre Eliane FANTINI qui menait cet atelier.

Gageons que ce travail ludique collectif, tracé et peint par nos petits lors de 8 matinées sur des supports solides, soient visibles encore et encore jusqu'à l'âge adulte de ces chérubins, ainsi fixés à jamais... Une technique patiente de remplissages colorés de fragments composés par l'entrelacs des lignes silhouettes, en médium acrylique, permettra de lire et chercher « où est qui » ?



Article 6

Nous profitons de la parution de ce Flash spécial été 2017 pour corriger une erreur commise dans l'ECHO DE LA BOUMBOURIDE 2017. Le n° de portable de Patrick MERENCIANO n'est pas le 06 29 68 26 24 mais le 06 29 68 26 14



Pour le joindre : 06 29 68 26 24
Mail : Patrick.merenciano@sfr.fr

Pour le joindre : 06 29 68 26 14
Mail : Patrick.merenciano@sfr.fr



Nous présentons à Patrick ainsi qu'aux administrés toutes nos excuses pour ce manquement.

Prochain rendez-vous autour d'un Flash Infos, d'un Flash EXPRESS et/ou sur le site internet de la mairie de Lasserre

<http://www.mairie-lasserre31.fr>

Mairie de Lasserre Tél : 05-61-86-61-46 courriel: mairie.lasserre2@wanadoo.fr



Flash Infos

Spécial été 2017 - Mairie de Lasserre 31530

Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été 2017



Récolte d'ail en présence de Nicolas ATES que nous aurons l'occasion de retrouver sur le prochain livret des associations & autres structures 2017/2018

[Au sommaire de ce FLASH Infos, 6 articles](#)

1. Rapprochement des communes de Lasserre & Pradère
2. Présentation du site internet de la mairie de Lasserre (architecture du site)
3. Récup' verres et déchets verts
4. Modification simplifiée du PLU (Plan Local d'Urbanisme)
5. Des « fresques silhouettes » sur les murs de l'école maternelle
6. Erratum

[Article 1](#)

Les habitants de Pradère ont reçu il y a quelques semaines un courrier visant à les informer que leur maire, Christian TAUZIN, souhaitait réduire de ses activités en mairie. Après plusieurs échanges en conseil municipal à Pradère comme à Lasserre, l'option d'un rapprochement de communes entre les deux villages a été évoquée. Les maires et les membres du personnel des deux mairies rassemblent actuellement des documents qui seront ensuite portés à l'étude d'une commission. Une commission sera nommée prochainement afin d'étudier les risques et opportunités que ce rapprochement peut engendrer.

Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure des avancées de ce projet. Dès que notre vision de la situation sera plus stable, nous vous proposerons de partager vos interrogations, craintes particulières ou conseils.

Un nouveau projet en perspective pour la rentrée 2017 !

Article 2

Le site de la mairie est né en 2014. Son adresse est la suivante : <http://www.mairie-lasserre31.fr>. Nous vous présentons, au travers de ce FLASH, son architecture en espérant vivement que les informations dont vous avez besoin au quotidien sont facilement et clairement identifiables. Notre équipe Com' se tient à votre disposition pour améliorer le site. N'hésitez pas à la solliciter.

[Sept chapitres](#) composent le site :



1. Le chapitre « Accueil » : après un mot du maire souhaitant la bienvenue sur le site, cette page mentionne toutes les infos touchant l'actualité vive de notre village. Exemple : un traitement des chenilles processionnaires à mener par les administrés, les dates, lieux et horaires d'ouverture des bureaux de vote, le « Plan canicule »,
2. Six sous-chapitres composent le chapitre « Mairie »

Plan de la rubrique Mairie

- + Les élus
- + Règlement du cimetière
- + Services municipaux
- + Les démarches administratives
- + Finances - Budget
- + Marchés Publics

- a. C'est dans le sous-chapitre des élus que sont téléchargées les publications municipales (Flash Infos, Flash Express, ECHO). Les publications sont classées par année civile.

Les publications municipales



2017

[Télécharger le fichier «2017_Flash EXPRESS A4_Chenilles processionnaires_v4.pdf» \(274.9 KB\)](#)

[Télécharger le fichier «2017_ECHO V2_Final.pdf» \(2.3 MB\)](#)

2016

[Télécharger le fichier «2016_Flash EXPRESS A5 V2_grand froid.pdf» \(212.5 KB\)](#)

[Télécharger le fichier «2016_Flash EXPRESS A4_TNT .pdf» \(1.2 MB\)](#)

[Télécharger le fichier «2016_Flash EXPRESS A5_AVIS PARKING.pdf» \(147.9 KB\)](#)

[Télécharger le fichier «2016_Flash EXPRESS A5_CHENILLES.pdf» \(145.3 KB\)](#)

[Télécharger le fichier «2016_Flash EXPRESS A5_COUPURE D EAU.pdf» \(172.5 KB\)](#)

[Télécharger le fichier «2016_Flash EXPRESS A5_ENQUETE TRANSPORT.pdf» \(315.7 KB\)](#)

[Télécharger le fichier «FLASH INFO_A3_SPECIAL RENTREE 2016_pour print5.pdf» \(501 KB\)](#)

[Télécharger le fichier «FLASH INFO_4ème trimestre 2016.pdf» \(405.1 KB\)](#)

[Télécharger le fichier «2016_ECHO.pdf» \(2.2 MB\)](#)

2015

3. Le chapitre « Vivre à Lasserre » comporte 11 sous-chapitres.
 - a. Celui relatif aux « actualités & informations mairie » présente une page sur les encombrants, celui sur le « civisme » rappelle l'arrêté concernant le bruit, le tri des déchets verts et la présence d'une collecte de piles usagées en mairie.
 - b. Le sous-chapitre « vie économique » présente les acteurs installés sur Lasserre ou Pradère ayant souhaité apparaître sur cette page. « Lasserre en images » présente des diaporamas illustrant différents événements dans le village (cérémonies, fête des assos, fête de la musique, ...). Là encore, la commission Communication & Information sollicite les administrés à prendre contact avec elle afin de faire paraître vos photos, peintures ou dessins.
4. Le chapitre « Urbanisme » comporte 4 sous-chapitres avec le PLU, le PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels), le plan du village et Formulaires d'Urbanisme.
5. Le chapitre « Enfance et Jeunesse » comporte 5 sous-chapitres.
 - a. Les informations sur la crèche, le RAM (relais d'Assistantes maternelles) et les Assistances maternelles agréées sur Lasserre sont mentionnées en « petite enfance ». Le circuit des transports scolaires est en « Transport scolaire ».
 - b. Dans « Ecoles », figurent les menus de la cantine, le Coin des parents (avec un plan d'accès à l'école maternelle mais aussi les comptes rendus des écoles maternelle et primaire que les écoles et/ou la FCPE prennent soin de nous communiquer pour une mise en ligne), et des infos sur la FCPE (gazette, comptes rendus, résultats de sondage, ...).
6. Le chapitre « Evénements & Assos » comporte 2 sous-chapitres : les festivités et les associations. « Les festivités » sont une des pages les plus régulièrement mises à jour. Cette page présente :
 - a. les services permanents sur Lasserre (Pizza Véro, balades canines, séances de gym),
 - b. les événements ponctuels (ex. séance de cinéma, balade en forêt de Bouconne, jeux de société, marché créatif, kermesse, loto des écoles, repas des aînés, expo « regards sur les différences », vide-greniers ...),
 - c. les événements autour de Lasserre au gré du calendrier : spectacle de danse (asso ETATS DE CORPS) au TEMPO de Léguevin, festival Festibout'chou à Pibrac, chorale ou sortie ski à Lévigac, chorale à Mérenvielle,...
 - d. La page des associations présente la liste des associations (tableau sur la page et livret en version téléchargeable).
7. Le chapitre « Découvrir Lasserre » présente le village, une page sur l'histoire de l'école, de l'église (style et caractère) et le lavoir. Beaucoup d'informations sont parvenues par des récits récupérés par des administrés et/ou en possession de la mairie. De beaux textes, histoires ou photos.

Contenu de la rubrique enfance

- + Petite enfance
- + Transport scolaire
- + Ecoles
- + Collège et lycée de secteur
- + SIVOM Vallée de la Save

Article 3

Nous rappelons qu'un container dédié au recyclage des objets en verre est en place au 2 chemin d'Emplume, devant le mur d'escalade. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir y déposer tous vos objets en verre.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les déchets verts sont à amener par vos propres soins directement dans les déchèteries auxquelles notre village est rattaché. La liste des déchèteries est en ligne sur le site de la mairie de Lasserre :

<http://www.mairie-lasserre31.fr/fr/vivre-a-lasserre/coordonnees-diverses.html>.